

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
Le 30 septembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1er octobre 2015

2015 SOCA 1 Mobilisation de la communauté de Paris pour l'accueil des réfugiés.

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la proposition de délibération en date du 15 septembre 2015, par laquelle le groupe Socialiste et Apparentés (SOCA) lui propose différentes mesures d'aide à l'accueil des réfugiés ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Rémi FERAUD, au nom du groupe Socialiste et Apparentés (SOCA) ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4^e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une campagne de communication est organisée par la Ville de Paris dès octobre 2015 afin de faire connaître aux Parisien-ne-s la plateforme « jemengage », qui permet une mise en relation entre les citoyens qui souhaitent venir en aide aux réfugiés et les associations qui œuvrent quotidiennement auprès des réfugiés.

Article 2 : Le Conseil de Paris autorise la Maire de Paris à établir une convention de partenariat avec l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), afin de permettre à ses étudiants de mobiliser leurs compétences linguistiques notamment en arabe, tigréen et amharique pour améliorer l'accueil des réfugiés, notamment des femmes et des enfants.

Article 3 : Le Conseil de Paris autorise la Maire de Paris à établir une convention de partenariat avec le Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) afin de mettre en place un dispositif permettant d'accompagner les Parisien-ne-s souhaitant manifester leur mobilisation par l'accueil de réfugiés statutaires et de demandeurs d'asile au sein de leur logement. L'accord de partenariat prévoira la sécurisation juridique du dispositif, l'assistance des logeurs tout au long de la période d'accueil, ainsi que les conditions d'accompagnement social des réfugiés.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO